



Echos du Conseil municipal du 29 juin 2009

Ce Conseil municipal a démontré la volonté de la majorité municipale de poursuivre son action : Désendettement de la commune, projets pour l'enfance, étape participative de l'agenda 21. Mais cependant, il faudra bien que la municipalité se donne les moyens de desserrer l'étau constitué par le désengagement de l'Etat et les effets de la crise.

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce

compte-rendu et les précédents sur mon BLOG : <http://www.patrickcotrel.com/>

Déclarations préalables :

Information du Maire : (résumé) Bernard est heureux d'accueillir Charles GAUTIER, Sénateur Maire de St Herblain et Vice Président de Nantes Métropole en charge du développement économique. Les guinguettes des bords de Loire ont accueilli plus de 10 000 personnes, avec l'aide des associations qu'il faut remercier. C'est une fête qui crée le lien social et la convivialité. Pendant l'été, auront lieu des travaux dans les écoles et les activités jeunesse, ainsi que la préparation de la rentrée. Face à la crise qui fragilise tout le monde, nous devons maintenir nos priorités : solidarités, développement durable, soutien aux associations, à l'enfance et la jeunesse et au renforcement du lien social. Au cours de l'année 2009, nous aurons réalisé :

- la maîtrise du budget et de la fiscalité
- enregistré la décision de créer un chronobus pour septembre 2012 et créé un groupe de travail extra municipal sur les déplacements
- renforcé notre lien avec la population à travers plusieurs Comité Consultatifs
- renforcé nos liens avec les jeunes (actions éducatives dans les écoles, dialogues avec les jeunes, GPS
- revu le fonctionnement des services municipaux
- créé le réseau de baby seating
- appuyé la création de l'entraide lucéenne pour les seniors
- fait avancer l'accès à l'internet pour tous

Nous allons entamer le plan de réhabilitation des bâtiments communaux, en particulier pour l'église (500 000 €) et relancer la phase participative de l'Agenda 21 dès l'automne. Les horaires décalés vont commencer dès la rentrée dans les écoles publiques. Nous allons voter le programme des équipements publics à la Minais que nous appliquerons de façon adaptée en fonction de l'arrivée des habitants. Nous vous proposerons un abattement de 10% sur les impôts locaux des Handicapés ou Invalides

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) : Quelques mots tout d'abord sur le résultat des élections européennes. Bien entendu, il faut rester prudent pour extrapoler ces résultats vers d'autres élections. On pourra aussi évoquer le faible taux de participation ; mais à Sainte-Luce, nous savons qu'une élection à faible participation (par exemple pour une partielle) peut se trouver largement confirmée par le scrutin suivant à forte participation. Enfin, il serait puéril pour les écologistes de crier victoire et d'oublier tout le travail politique qui reste à faire pour refonder une véritable alternative politique face à la droite. Mais on peut cependant souligner que :

- l'UMP, même si elle arrive en tête, a peu de réserve pour rassembler une majorité (à peine 30% à Sainte-Luce) ;
- l'opération Bayrou, tant annoncée, a échoué. En conséquence, la reconstruction d'une alternative au pouvoir actuel passe par la recherche prioritaire d'une alliance à gauche autour du PS et des écologistes ;
- il y a une poussée de l'électorat vers des préoccupations écologistes, c'est-à-dire environnementales et sociales : à Sainte-Luce, les écologistes ont recueilli près de la moitié des voix de la gauche.

Les résultats confortent la majorité municipale : la gauche rassemble la moitié des suffrages, tandis que la droite n'obtient que 30%. De plus, notre majorité se trouve confortée dans ses efforts importants et constants pour promouvoir le Développement Durable. Mais il faudra bien tenir compte de cette poussée écologiste dans la répartition des responsabilités, même si Harmonicité rassemble plus largement que la sensibilité Europe Ecologie (avec une partie du Front de Gauche et une partie du NPA). Un mot rapide sur le Compte administratif et le Budget supplémentaire. Il faut tout d'abord souligner le très gros effort réalisé, depuis notre arrivée à la majorité, pour désendetter la

commune : la dette est passée de 11,1 millions € à 8,8 M€.

Ceci a été réalisé, malgré une baisse des rentrées dues au désengagement de l'Etat et de la crise (droits de mutation en baisse) : pour l'année 2009, les recettes réelles de fonctionnement par habitant représentent 862€, alors que pour la moyenne des communes de taille comparable, on est à 1166€ et les dotations de l'Etat (la DGF) sont à 156€ par habitant pour une moyenne de 252€ pour les communes de taille comparable.

En conséquence, si on fait abstraction des rentrées exceptionnelles (remboursement de l'emprunt pour la gendarmerie du Conseil Général de 900 000 € et l'avance d'un an du remboursement de la TVA par l'Etat), l'autofinancement brut et net diminuent. Or c'est cette épargne qui peut nous permettre d'emprunter pour réaliser les gros investissements qui nous attendent. Cette situation ne pourra pas durer et il faudra bien que nous trouvions des moyens pour rétablir une marge de manœuvre financière.

Merci de votre attention.

Jacques CORDON (au nom de l'opposition) : (résumé) *Nous avons reçu deux courriers. Le premier fait état de la saleté de la ville au lendemain de la fête de la musique, y compris place du marché où trainaient des tessons de bouteilles. Où est passé notre ville bien tranquille ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de nettoyage dès*

le lendemain matin ?

Le second courrier parle du laisser aller sur l'entretien des trottoirs, en particulier près des habitations. N'y a-t-il pas un minimum d'entretien à faire ?

Bernard AUNETTE : (résumé) *En ce qui concerne la saleté après la fête de la musique, il aurait fallu que les services de Nantes Métropole interviennent pour nettoyer. Pour la gestion des espaces verts, nous devons avoir une vision nouvelle sur l'herbe qui pousse et nous diriger vers une gestion différenciée.*

Christophe CLERGEAU (au nom du groupe **Sainte-Luce Avance**) : (résumé) *Souligne que le PS est arrivé en tête à l'élection européenne à Sainte-Luce. Christophe évoque la crise : fin 2010, nous risquons d'avoir 500 000 chômeurs en plus. Nous devons penser aux entreprises qui disparaissent et les détresses individuelles que cela génère. Nous devons penser à tous ceux qui ne pourront pas partir en vacances. Il faut conforter la solidarité et le service public. Il faut encourager la formation professionnelle, soutenir les collectivités locales qui sont proches des citoyens. Mais nous devons faire face aux menaces gouvernementales qui, sous prétexte de réforme, remettent en cause les acquis sociaux et les solidarités. Enfin, il faut prendre conscience que nous ne repartirons pas comme avant la crise. Il faut construire une économie conforme au développement durable, plus proche, plus solidaire, impliquant une autre mode de vie plus économe et plus solidaire à l'échelle internationale.*

Intervention de Charles GAUTIER sur la politique économique de Nantes Métropole

L'agglomération compte 300 000 emplois et 600 000 habitants. Nous avons 50 000 étudiants, et ce n'est pas assez. Par comparaison, Toulouse en a 100 000. Il a fallu attendre 1964 pour faire renaître une université à Nantes !

Nous avons 30 000 entreprises, avec 360 manifestations à la cité des congrès et 80 au parc des expositions.

L'enjeu, c'est l'attractivité du territoire et l'internationalisation. Pour un développement économique, nous devons encourager l'enseignement supérieur et la recherche, l'emploi et l'innovation sociale.

Pour le développement économique, il faut faciliter l'implantation et le développement des entreprises. Pour cela, il faut proposer des zones d'activité. Il faut encourager les activités innovantes, les NTIC, ... Il faut pérenniser les industries, donner une place au tertiaire et encourager l'activité commerciale (avec une charte). Nous devons faciliter l'accès à l'emploi : Maison de l'Emploi, création d'entreprises, innovation sociale, encouragement de l'Economie Sociale et Solidaire et soutien à l'insertion par l'activité économique (par des clauses d'insertion dans les marchés publics). En bref, nous devons réduire les inégalités d'accès à l'emploi. Nous devons rechercher des collaborations avec Saint-Nazaire, mais aussi avec Rennes et Angers. On doit travailler avec l'Université et avec la Région et le

Conseil Général pour favoriser la recherche, l'innovation (Atlanpole), les pôles de compétitivité (technocampus), le haut débit.

Il nous faut développer l'image touristique de l'agglomération nantaise et pallier à la faiblesse de l'hôtellerie de haut de gamme.

Pour tout cela, nous devons avoir une offre foncière effective, mais pas trop importante (pour des raisons financières).

Le Rapport d'activité 2008 de Nantes Métropole :
Le bilan est très important.

Signature des villes d'Europe Eurocities contre le changement climatique, clauses d'insertion dans les marchés publics, droits de l'Homme et rapports Nord-Sud, renouvellement urbain (Ile de Nantes, stade Saupin, Malakoff, Neptune, rénovation des centres bourgs, plan lumière,...).

Dans le domaine des solidarités, maison de l'emploi, 4300 logements supplémentaires dont 1017 logements sociaux, ZAC de la Minais, FJT Port Beaulieu, accueil des gens du voyage aux Sorinières, ...

Mobilité : bicloo, 2 ponts sur la Loire, Tram-Train por Chateaubriand, 53 nouveaux plans de déplacements d'entreprise.

Containers enterrés, stations d'épuration (Erdre et Petite Califormis), réduction des pesticides (-85% en 4 ans), centrale photo voltaïque à Beaulieu, ...

2 – 2 Education : passage aux horaires décalés dans les écoles publiques

Christophe CLERGEAU : Suite aux difficultés rencontrées par les enseignants pour appliquer l'aide personnalisée, une réflexion a permis de dégager une proposition, en accord avec les Parents d'élèves : il

s'agit de dégager 2 plages (de 11h30 à 12h00 et de 13h30 à 14h00) où les instituteurs pourront intervenir en renfort dans d'autres classes que la leur (et réciproquement), pour permettre des appuis plus personnalisés par groupes ou individus.

Cette nouvelle organisation va induire des contraintes pour la municipalité : les temps intermédiaires (les 2 demi-heures) devront être pris en charge par les Agents municipaux pour les enfants libérés pour une capacité de 25 enfants par école. Il s'agit aussi de prendre en compte la question des fratries et des assistantes maternelles gardant plusieurs enfants de la même école. Nous allons en profiter pour développer une dimension éducative de cette plage du midi : jeux sur

cour, jeux de société, sports, développement durable, ..., avec du personnel municipal qualifié (BAFA ou CAP petite enfance), et en utilisant les jeux du péri scolaire. Le coût pour la mairie sera de 18 000 €, dont la moitié correspond à des projets municipaux (actions éducatives). Il nous semble que ce projet témoigne de la remise en route d'une dynamique pédagogique indispensable. Nous ferons le bilan dans 2 ans.

5 – 1 groupe scolaire – équipement petite enfance de la Minais

Maryvonne SARRAZIN : présente le programme technique détaillé de l'équipement public prévu à la Minais et qui comprendra un groupe scolaire, un accueil péri scolaire, un restaurant, une structure multi accueil pour jeunes enfants et un centre de loisirs. Les bâtiments auront une superficie de 5057 m².

La construction suivra la démarche Haute Qualité Environnementale. Le coût global est estimé à 9 Millions € (hors mobilier et informatique). Le calendrier de mise en œuvre de ce programme sera fonction de l'arrivée des habitants dans ce nouveau quartier, qui est retardée en fonction de crise.

6 – 1 Agenda 21 – Approbation des objectifs de l'Agenda 21 :

Patrick COTREL: Rappel de l'étape où nous en sommes de la refondation de l'Agenda 21 : une première phase de formation a concerné le personnel et tous les élus les 5 et 26 février 2009. Une seconde phase (en mars et début avril) a permis d'élaborer la méthode de relance. Cette phase qui a concerné les cadres municipaux et la majorité municipale a permis de décider :

- Que l'ensemble des objectifs de nos politiques publiques seront revisités au regard des objectifs du Développement durable
- Que l'agenda 21 présentera des actions phare
- Que le Comité de Direction (le DGS et les Directeurs) pilotera le suivi technique des actions de l'Agenda 21
- Que nous allons entrer dans la phase participative de l'élaboration de l'Agenda 21 à partir de 5 objectifs.

Les objectifs de l'Agenda 21

- **Réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter notre impact sur le réchauffement climatique** (performance énergétique des bâtiments communaux et des logements nouveaux et anciens, moins de voitures dans les déplacements, ...)
- **Lutter contre les exclusions et les ségrégations en renforçant la cohésion sociale** (Handicap, seniors, jeunes, solidarité entre générations, familles à minima sociaux, étrangers)
- **Faire de Sainte-Luce une ville verte agréable à vivre et respectueuse de la nature** (biodiversité, espaces boisés, coulées vertes, zone naturelle des bords de Loire)
- **Favoriser le développement de modes de consommation et de production responsable** (Achats éco-responsables, qualité des aliments en restauration scolaire (bio, local,

saison,...), éco-manifestations (vous avez souligné les problèmes lors de la fête de la musique) réduction et recyclage des déchets)

- **Éduquer et sensibiliser le grand public et les plus jeunes au développement durable** (actions éducatives auprès des scolaires, sensibilisation des jeunes et du grand public).

Une phase d'information du public va maintenant commencer par la presse, la présence d'un stand lors des manifestations municipales (nouveaux arrivants, contact associations, braderie,...), avec mise en place d'une boîte à idées sur le stand, à la mairie et sur le site internet.

La journée du **10 octobre** sera l'occasion d'un **forum public de l'Agenda 21**, avec organisation de 5 commissions qui utiliseront les idées recueillies. Il restera ensuite à rédiger les fiches action et organiser les groupes de pilotage (qui pourront comporter des non élus).

Le nouvel Agenda 21 devrait être voté en février 2010 et soumis au ministère pour labellisation.

(en réponse à une question de M. Cordon)

Patrick COTREL: Vous avez pu participer aux formations, mais les questions de méthode traitées pendant la seconde phase étaient de la responsabilité de la majorité : seule la majorité pouvait décider de confronter l'ensemble de son programme aux objectifs du développement durable, seuls le DGS et les Directeurs pouvaient décider entre eux la façon de suivre l'Agenda 21, seule la majorité pouvait décider de la méthode de participation des associations et des citoyens. Mais vous pourrez, bien entendu, participer à l'élaboration du contenu de l'Agenda 21, comme tous les citoyens, et vous pourrez participer au pilotage de cet Agenda 21 au sein de la commission « *vivre ensemble* ».

6 – 1 Environnement : installations classées - information :

Patrick COTREL: la Préfecture vient de nous informer des suites des enquêtes publiques lancées avant l'implantation de deux entreprises dans la zone de la Haute forêt à Carquefou. Il s'agit de POMONA, pour laquelle nous n'avons rien objecté, et de ALDIS, pour laquelle nous avons posé des réserves

concernant les nuisances sonores.

Le Préfet nous informe qu'il autorise les 2 implantations, mais qu'il impose à ALDIS des mesures de bruit aux 4 coins de la parcelle tous les 3 ans, avec des contraintes précises quant à l'augmentation des nuisances sonores.

11 – 1 Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs:

Claude ROUSSELOT Je profite de cette délibération pour rappeler que la modification du tableau des effectifs n'est pas nécessairement liée à l'embauche de personnel. La plupart du temps, et c'est le cas aujourd'hui, il s'agit d'une mesure purement technique occasionnée par la promotion interne d'agents de notre collectivité. Ainsi, afin de permettre la nomination des promus sur leur grade d'avancement, nous sommes obligés de créer des postes qui n'existent pas dans le tableau actuel de nos effectifs. Par contre les postes laissés vacants par les agents promus seront supprimés lors d'un prochain conseil municipal après avis du Comité Technique Paritaire. Dorénavant pour les futurs conseils municipaux je préciserai très clairement la nature des modifications

des effectifs par souci de transparence.

La masse salariale est la principale dépense de fonctionnement. Aussi il nous est apparu urgent de mettre en place des outils de suivi de cette masse salariale. Ainsi nous avons pu pour ce semestre la maîtriser. Vous en aurez confirmation lors de la présentation du BS.

A titre d'information, le budget 2009 a été bâti avec 187 ETP (186 en 2008).

Concernant les effectifs, nous sommes passés de 222 agents au 1^{er} janvier 2007 à 229 agents en mai 2009. Depuis un an et demi, nous avons réduit les emplois précaires (anciens CAE, contrats de courte durée...) en titularisant un certain nombre d'agents. Le nombre des titulaires est passé de 151 à 169 agents.

12 – 1 à 12 – 9 Comptes de gestion 2008 et Budget Supplémentaire 2009

Pascal ISIDORE : présente un compte administratif 2008 excédentaire de 901 000 €. Cela permet de désendetter un peu plus la commune : la dette a diminué de 2,2 Millions € en 2008. Mis à part cela, le Budget supplémentaire ne présente que de très légères inflexions en fonctionnement et la prise en compte du report d'un an de la recette du Projet d'Aménagement d'Ensemble des Islettes via Nantes Métropole

12 – 8 Subventions aux organismes publics en 2009 : CCAS:

Roselyne DURAND : La subvention versée au CCAS a été réajustée pour l'année 2009 à 325 370 € soit 4 800 euros de plus que prévu au BP 2009.

L'étude des demandes traitées par le CCAS ces derniers mois, montre une forte augmentation des aides versées sous forme de chèques multi-services ainsi que des aides aux factures d'énergie. La crise a des répercussions sur des ménages déjà fragilisés : diminution voire cessation des heures de travail...

Par ailleurs, le CCAS qui accompagnait les personnes seules en dispositif RMI, s'est positionné pour réaliser l'accompagnement social des bénéficiaires RSA. Ce dispositif touchera plus de personnes que le RMI. Il nous apparaissait important en effet d'apporter une réponse de proximité aux Lucéens et Lucéennes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement.

Toutefois, les personnes doivent préalablement contacter la plate-forme téléphonique mise en place par le Conseil général et la CAF. Le CCAS a également proposé au conseil général de Loire-Atlantique

d'accueillir les permanences appelées « ESPACES RSA », et nous sommes en attente de la réponse.

Le RSA (Revenu de Solidarité Active) est une allocation qui remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion), l'API (Allocation de Parents Isolés) et se substitue à la Prime de Retour à l'Emploi par exemple.

Le RSA est aussi une allocation complémentaire aux revenus professionnels pour les personnes dites « travailleurs pauvres » (le montant forfaitaire de ressources par individu doit être inférieur à 500,00 €).

3,6 millions de bénéficiaires potentiels en France dont 60 000 ménages sont concernés par le RSA en Loire-Atlantique.

Le RSA se divise en 2 parties, une partie est le RSA socle (= ancien RMI) est financé par le CG et une partie RSA Chapeau (= travailleurs pauvres) est financé par l'Etat.

La différence avec le RSA, c'est que c'est la notion de ressources qui détermine l'éligibilité au dispositif et non plus comme avec le RMI la notion de statut.

12 – 13 Fiscalité : Instauration d'un abattement à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides:

Roselyne DURAND : La présente délibération s'inscrit dans la politique globale en faveur des personnes en situation de handicap que notre municipalité mène depuis début 2008.

Notre municipalité a montré depuis son élection sa volonté de développer des actions structurantes en faveur des personnes handicapées en liaison avec le comité consultatif handicap. Un programme d'actions est en cours et nous aurons l'occasion lors d'un prochain conseil municipal de vous les présenter plus en détail.